

À qui profite le Parc Loisir et Nature ?

Enquête sur les usagers

Auteurs Thierry Arnal, Laurent Botti, Hervé Champin, Allan Desbois, Sylvain Petit, Irene Sartoretti

1 Contexte et objectifs

À partir du milieu des années 1960, les politiques publiques envisagent le réaménagement de certaines zones périurbaines en bases de loisirs comme une opportunité de développement d'un **tourisme social de proximité**. Ces espaces, présentés comme « naturels », sont alors conçus pour offrir une alternative accessible aux populations n'ayant pas les moyens de partir en vacances ou de pratiquer des loisirs onéreux. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le projet de création de la base de loisirs de la « Patte d'Oie » à Raismes. Bien qu'il ne soit planifié qu'à la fin des années 1970 et concrétisé au début de la décennie suivante, ce projet s'inscrit pleinement dans cette dynamique articulant objectifs sociaux, préoccupations écologiques, finalités éducatives, ambitions sportives et enjeux économiques.

La vocation initiale de la base comme lieu de tourisme social se reflète-t-elle encore dans les **profils des usagers actuels** du Parc Loisirs et Nature ?

2 Cadre théorique

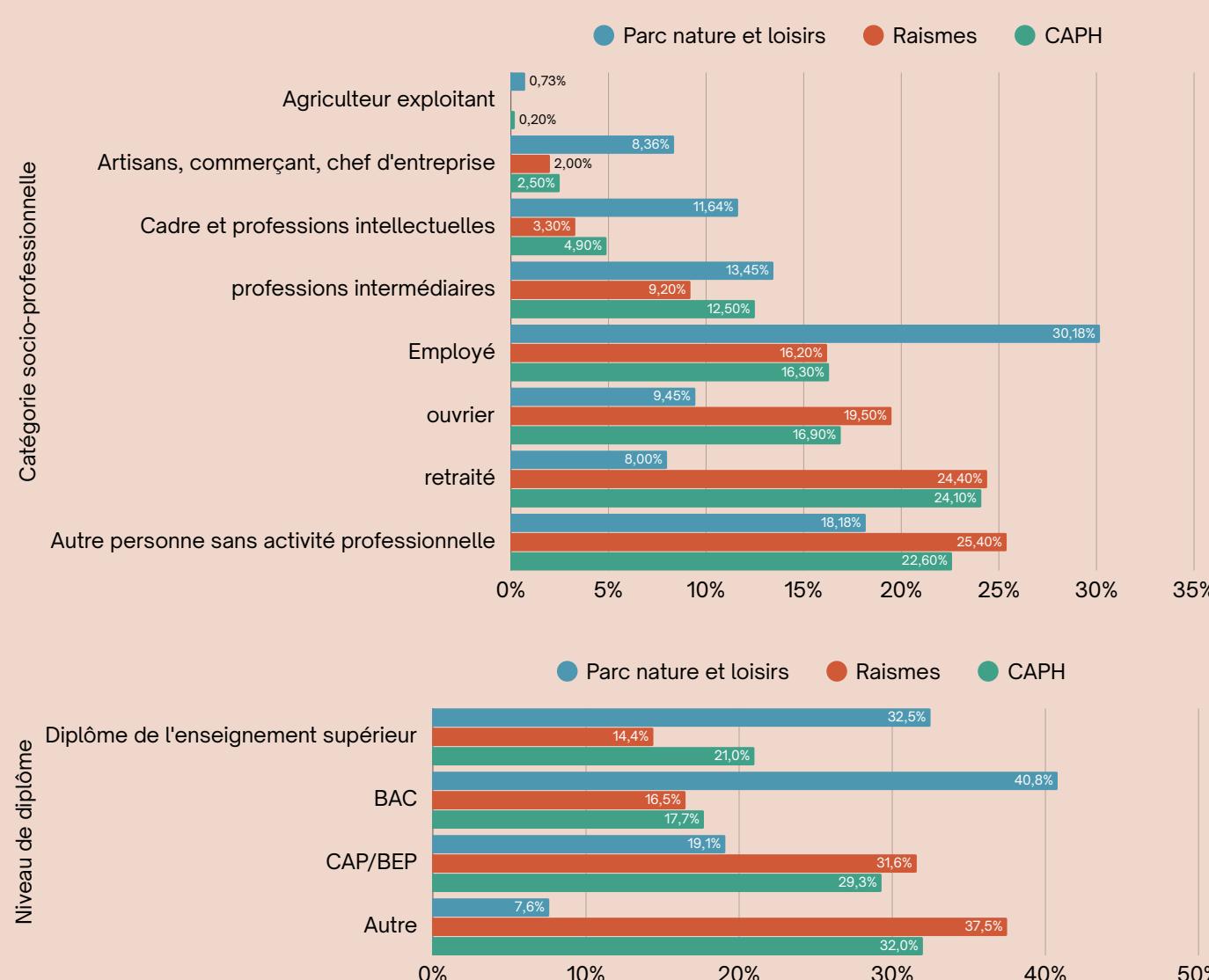
Pour analyser les effets des politiques publiques sur le **tourisme social**, nous mobilisons la **théorie des capacités** d'Amartya Sen, qui évalue l'égalité non seulement par l'accès aux ressources, mais aussi par la capacité réelle des individus à en tirer parti selon leurs valeurs et aspirations.

Nous complétons cette approche avec la théorie d'Arjun Appadurai sur la **capacité à l'aspiration**, qui souligne que ces aspirations sont socialement façonnées.

Ainsi, l'action publique doit prendre en compte la diversité des aspirations pour mieux répondre aux besoins, tout en jouant un rôle dans la transformation des attentes, surtout chez les populations défavorisées.

Elle doit donc faciliter l'accès aux espaces de loisirs et encourager une appropriation réelle de ces lieux, en renforçant la capacité des individus à se les représenter comme légitimes pour un engagement personnel et collectif.

4 Résultats et pistes d'action



Fréquentation socialement différenciée : les personnes peu diplômées, les ouvriers (notamment hommes) et les retraités sont sous-représentés

- Possible préférence pour les sentiers forestiers proches du parc (retraités) ou faible attractivité de l'offre actuelle (ouvriers).
- Tendance à nuancer pour les femmes, en raison de la présence d'employées issues des milieux populaires.

Une sur-représentation du public actif et aisé : en proportion, les usagers les plus présents sont des hommes actifs des classes moyennes ou supérieures, pratiquant la marche et la course.

Accessibilité inégalitaire : le parc attire au-delà de son territoire, avec un trajet moyen de 19,5 km ; accès largement automobile (74 %), très faible usage des transports en commun (7 %), ce qui constitue un frein pour les publics précaires.

PISTES D'ACTION

Améliorer l'accessibilité réelle : Développer les transports publics ; Adapter les équipements aux besoins des publics éloignés ou âgés.

Impliquer les habitants : Mettre en place des démarches participatives pour intégrer les publics sous-représentés à la conception et à l'usage du parc.

Renforcer l'appropriation symbolique : Valoriser les récits et les pratiques populaires pour légitimer une diversité d'usages et d'usagers.

3 Méthodologie

L'étude repose sur une enquête par questionnaire administrée auprès de **286 usagers** de plus de 18 ans (46% d'hommes et 53,7% de femmes) du Parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut, permettant d'identifier :

- les profils socioprofessionnels
- les moyens d'accès
- les activités pratiquées sur place
- le rapport entretenus par les usagers vis-à-vis du patrimoine minier et de l'environnement naturel.

Fréquentation selon les catégories socioprofessionnelles (CSP)

CSP sous-représentées

- Ouvriers : 9,5 % des visiteurs, contre 16,9 % dans La Porte du Hainaut et 19,5 % à Raismes.
- Personnes sans activité professionnelle : 18,1 % des visiteurs (23,4 % de femmes et 12,5 % d'hommes), contre 22,6 % dans La Porte du Hainaut et 25,4 % à Raismes.
- Retraités : 8 % des visiteurs, contre 24,1 % dans La Porte du Hainaut (pas de donnée spécifique pour Raismes).

CSP sur-représentées

- Employés : 30,3 % des visiteurs, contre 16,3 % dans La Porte du Hainaut.
- Professions intellectuelles supérieures et cadres : 11,6 % des visiteurs, contre 4,9 % dans La Porte du Hainaut.
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 8,3 % des visiteurs, contre 2,5 % dans La Porte du Hainaut.

Fréquentation selon le niveau de diplôme

Diplômes sur-représentés

- Baccalauréat : 40,8 % des visiteurs, contre 17,7 % dans La Porte du Hainaut.
- Diplôme de l'enseignement supérieur : 32,5 % des visiteurs, contre 21,2 % dans La Porte du Hainaut et 14,5 % à Raismes.

Diplômes sous-représentés

- Diplôme équivalent ou inférieur au BEPC : 7,5 % des visiteurs, contre 37,2 % dans La Porte du Hainaut et 43,4 % à Raismes.

